



Certificat de Qualification Professionnel Organiser les Travaux sur Cordes

« (...) en cas d'impossibilité technique de recourir à un équipement assurant la protection collective contre les chutes, les techniques d'accès et de positionnement au moyen de cordes peuvent être utilisées pour constituer un poste de travail. (...) Les travailleurs doivent recevoir une formation adéquate et spécifique aux opérations envisagées et aux procédures de sauvetage, dont le contenu est précisé aux articles R. 231-36 » extrait du décret du 1^{er} septembre 2004

Le public

- **Prérequis : Expérience significative** dans les travaux sur cordes permettant d'appréhender les enjeux liés à cette certification et d'avoir un **niveau CQP initial**.
- Toute personne souhaitant **acquérir des compétences supplémentaires** et évoluer vers des **postes à responsabilité** dans le milieu de la corde.
- Un **certificat médical** spécifique est exigé avant la formation.
- Formation de **3 semaines incluant un travail préparatoire en amont** transmis par l'organisme de formation

La durée

- **Durée de formation** : 98h en centre dont examen 7h
- **Durée totale** : 105 heures



Contact :

04 84 74 37 62

formation@dimension-corde.com

dimension-corde.com

Le déroulement de la formation

- La formation se déroule du lundi au vendredi de **7 h 30 à 15 h 30**
- Les jours **d'absences** des stagiaires ne sont pas rattrapés
- Les jours **fériés éventuels sont rattrapés** dans la même semaine
- **En cas d'échec** à l'examen, Dimension Corde propose une à trois semaines de révision gratuite lors de la session suivante. Toutefois, ce dispositif n'est pas un droit acquis, mais est soumis à la décision de la direction après un entretien mesurant le niveau **d'implication et de motivation** du stagiaire concerné.

Le plan de formation

- **Unité 0** : Assurer une veille informationnelle en utilisant diverses sources d'information.
- **Unité 1** : Organiser la gestion des EPI.
- **Unité 2** : Préparer les études préalables et la rédaction des modes opératoires.
- **Unité 3** : Évaluation des risques de l'opération afin de justifier l'intervention sur cordes.
- **Unité 4** : Réaliser l'analyse des risques et les modes opératoires à l'aide des informations collectées.
- **Unité 5** : Garantir l'adéquation des modes opératoires et de l'analyse des risques en corrigeant les écarts pour apporter des mesures correctives.
- **Unité 6** : Communiquer avec les intervenants pour assurer la sécurité sur le chantier.

Evaluation / certification

- Le CQP est évalué par l'intermédiaire de trois modalités d'évaluation : **QCM, dossier professionnel, entretien jury**.
- Le **Certificat de Qualification Professionnelle** est délivré par France Travaux sur Corde, organisme indépendant issu de la branche professionnelle.
- **Taux de réussite** année précédent **92%**.



Région



Provence-Alpes-Côte d'Azur

